



Accueil renforcé pour les tout-petits

Page 10

Animations de Noël, p4

Restaurant d'application, p5

Noël dans les écoles, p4

Des bassins pour prévenir les inondations, p8



Music academy

MAISON DU PEUPLE, LE 20 JANVIER. Les auditions publiques de l'école de musique reprennent. De janvier à avril, cinq soirées vont permettre à un grand nombre d'élèves de se produire sur scène. Sur des partitions mises au point avec les onze professeurs de l'école, les auditions des musiciens se dérouleront par famille d'instrument. Le premier de ces cinq concerts se déroulera en deux temps à la Maison du Peuple le mardi 20 janvier. Les 28 membres de l'orchestre donneront le "la" de cette soirée avec l'aide de la dizaine de choristes qui les accompagneront sur scène. Ensuite, les auditions se dérouleront par ensembles. Au programme : clarinette, saxophone, accordéon, violon, flûte et percussions. Une répétition grandeur nature pour certains de ces élèves qui passeront un examen devant un jury spécialisé en début de mois d'avril.



Tour à tour, les jeunes musiciens nous feront part de ce qu'ils ont appris.

Photos : C. Pirozzelli

À la croisée des arts

ESPACE BONTEMPS, DÉCEMBRE 2003. La digue du large comme un trait d'union entre les arts : Gérard, le photographe, Régis, le poète, Michel, le compositeur, et Alexandre, le plasticien n'avaient qu'une idée en tête, raconter le quotidien de cette grande digue chargée de leurs souvenirs d'enfance et faire partager un peu de la vie rêvée de cette bande de terre entre la Méditerranée et les quais de la Joliette. Que ce soit avec des mots, des images, des sons, des voix ou des objets récupérés sur la fameuse digue, les quatre copains du *Collectif Gérémiel* racontent selon leurs sensibilités artistiques les histoires d'amour, de nostalgie, de tolérance, de jeunesse et de beauté qui s'y déroulent.



L'Espace Bontemps a connu une totale transformation pendant un mois.

Conçue comme une ballade dépourvue de sens, leur exposition est une véritable invitation à la découverte et les photos en noir et blanc, les poèmes et les objets ne se découvrent qu'au second regard. Le but : que chaque visiteur se construise son propre univers et sa propre exposition. Après avoir passé le mois de décembre à Gardanne, le Collectif poursuit sa route dans

la région.

Le recensement devient annuel

GARDANNE, À PARTIR DU 15 JANVIER. Fini le comptage traditionnel organisé tous les sept à neuf ans, le recensement s'annualise. L'objectif de cette réforme : permettre à l'INSEE de récolter des informations plus fiables, mieux actualisées, et donc plus fidèles sur la démographie des villes de plus de 10 000 habitants. Désormais la collecte se déroulera chaque année auprès d'un échantillon de 8 % des Gardannais. Tous les cinq ans, les résultats du recensement seront calculés grâce aux chiffres récoltés auprès de l'échantillon de 40 % de la population ainsi constitué. À compter du 15 janvier, les agents recenseurs, reconnaissables à leur carte officielle tricolore signée par le maire, déposeront au domicile des personnes recensées une feuille de logement, un bulletin individuel pour chacun des membres du foyer ainsi qu'une notice explicative. Ces agents pourront vous aider à remplir ces questionnaires, et les récupéreront une fois complétés. Vous pouvez également les retourner directement en mairie ou auprès de la direction régionale de l'INSEE. Votre réponse est importante, la qualité des résultats du recensement en dépend.

Tout savoir sur la résidence sociale

GARDANNE, LE 27 JANVIER. La municipalité invite la population à une réunion publique qui portera sur la présentation d'un projet de résidence sociale qui devrait être construite aux abords du cimetière. « Nous tenons à ce que la population se sente concernée par ce projet. Au total, ce sont une trentaine d'appartements qui seront construits, prêts à accueillir des personnes en recherche d'un logement et qui en attendant se retrouvent sans abri, » explique Jeannot Menfi. Pour en savoir plus, les architectes, les représentants de la municipalité et de la Sonacotra (organisme constructeur) seront présents dans la salle du Conseil municipal le mardi 27 janvier à 18h.

Sinistrés d'Arles : la mobilisation continue

GARDANNE, JANVIER. La solidarité des Gardannais ne faiblit pas. Depuis décembre les initiatives se multiplient pour venir en aide aux sinistrés d'Arles. Jusqu'au 1^{er} mars, les quatre clubs 3^e âge de la ville et le CCAS organisent une tombola dont les bénéfices seront reversés par l'intermédiaire du CCAS d'Arles. Mis en vente au prix de 2€, les tickets sont disponibles dans les locaux de chacun des clubs (voir leurs adresses en page 15). À l'occasion du tirage au sort qui aura lieu à la Maison du Peuple le 1^{er} mars, des retraités d'Arles seront conviés pour une journée placée sous le signe de la chaleur humaine. De son côté, le Secours populaire a reversé l'intégralité des fonds perçus, soit 3 000 €, sur les collectes de vêtements et de jouets du mois de décembre. Vous pouvez faire parvenir vos dons par chèque (à l'ordre du Secours Populaire-Sinistrés d'Arles) à l'adresse suivante : Secours populaire, 24 Av. d'Aix - 13120 Gardanne. Après une vente de bougies sur le marché en décembre (2 500 € ont ainsi été récoltés), le Secours catholique met en place des groupes de soutien moral pour épauler les sinistrés au quotidien. Pour y prendre part, ou pour faire parvenir vos dons de vêtements ou de denrées alimentaires, l'association conseille de contacter la cellule d'aide pour Arles et Tarascon au 04 42 64 20 20.



A Arles, la situation s'améliore mais la solidarité ne faiblit pas.
Photos: C. Pirozzelli

Qui sème la misère, récolte la tempête

Alors que commence cette nouvelle année et que chacun présente ses vœux pour qu'elle soit placée sous le signe de la paix et du bonheur, l'avalanche de mesures prises par le gouvernement fait craindre le pire.

250 000 chômeurs ont vu leurs indemnités UNEDIC supprimées. Ils se retrouvent RMIstes (comme si cela constituait un statut social !) ou renvoyés vers les associations caritatives qui ne peuvent déjà plus faire face à toute la misère.

Pour compléter ces mesures, le budget du logement social est réduit d'une manière scandaleuse, indigne, honteuse. L'abbé Pierre doit comme il l'a fait il y a 50 ans dénoncer à nouveau ce scandale. Mais pour faire bonne mesure le Président Chirac accorde aux patrons, après la casse des retraites et la remise en cause des 35 heures, la suppression de la taxe professionnelle, c'est-à-dire de la contribution des entreprises au budget des villes.

Ces mesures nous en voyons au quotidien les effets dans notre commune avec une augmentation du nombre de chômeurs non indemnisés, les difficultés que nous rencontrons pour les projets d'amélioration de l'habitat, la résorption des logements insalubres, la construction de nouveaux logements... alors que plus de 600 familles gardannaises sont en attente d'un logement.

Voici quelques jours des chômeurs excédés par la misère se sont enchaînés aux grilles du tribunal à Marseille pour crier qu'il y en avait assez de tant d'injustice. Ils ont raison, il ne faut pas tolérer l'intolérable : que certains puissent gaspiller, par exemple, impunément des millions d'euros en "mauvaise gestion" du Crédit Lyonnais (que l'on fait payer à chacun d'entre vous) tandis que l'on nous explique qu'il n'y aurait plus d'argent pour aider les plus démunis. Je suis de ceux qui disent « ça suffit ! » La misère n'est pas une fatalité, elle est le fruit de choix politiques faits en toute connaissance de cause. J'ai d'ores et déjà fait savoir à Monsieur le

Préfet, qu'en ce qui concerne le logement par exemple nous nous battons contre ces mesures iniques. Je ne cautionnerai pas par mon silence des mesures qui frappent des centaines de Gardannaises et de Gardannais, et souvent les plus jeunes. Ensemble nous pouvons nous faire entendre, exiger, pour tous, les moyens de vivre dans la dignité. Qui sème la misère récolte la tempête crient les chômeurs, un cri de souffrance et de révolte que chacun devrait entendre.

Roger Meï,
Maire de Gardanne

Renouvellement des concessions au cimetière

GARDANNE, LE 1^{ER} FÉVRIER. Les titulaires d'une concession temporaire au cimetière de Gardanne (de plus de 15 ou 30 ans) et dont l'échéance arrive à son terme, sont invités à se rendre au plus tôt au service de l'état civil pour effectuer leur renouvellement. À défaut, les concessions non renouvelées feront l'objet d'une reprise par la commune au 1^{er} février 2004. Les corps exhumés seront réinhumés décemment dans l'ossuaire communal. Retrouvez la liste des concessions devant faire l'objet d'un renouvellement en page 14 de ce numéro d'énergies.

Le GRETA déménage

LYCÉE DE L'ÉTOILE, LE 11 DÉCEMBRE. Le centre EFICAS (Espace de Formation Informatique, Comptabilité, Administration et Secrétariat) du GRETA du Pays d'Aix a officiellement inauguré ses nouveaux locaux au sein du Lycée de l'Étoile. Installé depuis 1995 dans l'ancien LEP des 4 Vents, l'organisme de formation continue de l'Éducation nationale dispose aujourd'hui de locaux mieux adaptés à ses activités. « Ce déménagement en centre-ville présente de nombreux avantages, surtout pour nos stagiaires, » reconnaît Stéphanie Greck, coordinatrice du centre EFICAS. Les onze for-



De nouveaux locaux au sein du lycée de l'Étoile.

Noël dans l'arène

Retour en 42 avant Jésus Christ. L'empereur Caius Brutus a convié les habitants de Gardannus à se rassembler sur la place du village pour qu'ils assistent à des festivités gallo romaines. En cette veille de Noël, la température polaire n'a pas refroidi les Gaulois qui ont attaqué la patrouille romaine qui passait malencontreusement par là. Sous les yeux ébahis d'une centaine de spectateurs, Obélix s'en est donné à cœur joie et les occupants du char romain n'ont pas résisté longtemps aux secousses du géant gaulois. Entre deux combats de gladiateurs, les petits Gardannais ont pu s'essayer au tir à l'arc et s'émerveiller devant les prouesses des jongleurs et des cracheurs de feu.



Les animations de Noël se sont déroulées sur une dizaine de jours, à Gardanne et à Biver.

n'ont pas encore l'habitude. » Pas plus que les pigeons du Cours, qui ont préféré mettre de la distance entre eux et les rapaces.

Un petit tour en altitude

Sur le sable collant de l'esplanade Péri, les trois quads ont tourné tout l'après-midi. Un parcours matérialisé par des barrières avait été aménagé, et certains sont restés plusieurs heures afin de pouvoir multiplier les tours. Par sécurité, la plus grosse de ces motos équipées de quatre gros pneus avait été bridée. Pendant ce temps, devant la mairie, le mur d'escalade de 5,50 mètres était envahi par les enfants sur ses quatre faces de difficultés variables. Une initiation assurée par des spécialistes de la grimpe, avec harnais, baudriers, casques et conseils appropriés. Et quand il s'agit d'escalader, les plus petits ne sont pas les plus maladroits : un enfant de cinq ans à peine a réussi à grimper jusqu'en haut à une vitesse stupéfiante. Peut-être s'entraînait-il chez lui sur le sapin de Noël ?



Initiation à l'escalade sur la place de la mairie.

Les gladiateurs n'ont pas eu froid aux yeux

C'est par un froid de gueux que les gladiateurs ont fait leur apparition sur le cours, le lundi 22 décembre. A peine réchauffés par un pâle soleil d'hiver, cisailés par un mistral coupant comme une lame, ils ont tout de même courageusement combattu, tout en expliquant « *qu'au temps des romains, les combats n'avaient probablement jamais lieu en cette saison.* » Les chercheurs associés à l'université de Nîmes se sont transformés pour quelques minutes en rétiaire, mirmillon et provocator pour le plus grand plaisir du public. La démarche de l'institut *Ars Dimicandi*, c'est en effet l'archéologie expérimentale, qui passe par la mise en situation, avec les outils, les tenues et les comportements de l'époque. Il était aussi possible d'apprendre à fabriquer une cotte de maille à partir d'un simple fil de fer, de goûter aux galettes d'épeautre à la cannelle, aux pommes et au miel, ou de découvrir les senteurs de l'antiquité et les épices que cuisinaient les romains.

Le vol de l'aigle pêcheur

Avez-vous déjà senti un aigle de 2,60 mètres d'envergure passer à quelques centimètres au-dessus de votre tête ? Le déplacement d'air est vraiment impressionnant. Le 20 décembre dernier, sur le Cours, des centaines de Gardannais de tous âges sont venus admirer les rapaces de la Cité des oiseaux de Carcassonne. Le pygargue à tête blanche (autre nom de l'aigle pêcheur) et les deux buses de Harris ont évolué entre Cédric

Le Père-Noël a fait des heures sup

Quelques jours avant les vacances, les écoles maternelles ont eu un avant-goût de Noël. Sapins, guirlandes et décorations en tout genre ont habillé les halls d'accueil. Si la plupart des écoles ont organisé à leur propre initiative un spectacle, tous les enfants ont eu droit au goûter et aux cadeaux. Pour cette année, la municipalité y a consacré un budget de 18000 €. Sur cette somme, 15,24 € par enfant devaient être consacrés à l'achat de cadeaux de Noël, avec l'obligation d'investir au moins la moitié de cette somme à un livre. Le reste a été utilisé pour le goûter, avec une innovation cette année : dans le cadre du programme d'éducation nutritionnelle mené avec le service restauration, les friandises habituelles étaient accompagnées par de la pompe, des mandarines et du nougat, trois des ingrédients des treize desserts provençaux. Les écoles primaires n'ont pas été oubliées : plutôt qu'un repas de Noël à la cantine (qui entraînait inévitablement un embouteillage ce jour-là), une

distribution de friandises et de boissons a été organisée pour tout le monde le mardi 16 décembre à la récréation. Enfin, les tout-petits ont eu aussi leur spectacle de Noël : les équipes de la Farandole et de la Souris verte ont conçu ensemble les décors et les costumes d'une représentation jouée deux fois, à la crèche et à la halte-garderie.



Le Père-Noël a rendu visite aux écoliers.

Photos: C. Pirozzelli

Un nouveau restaurant a ouvert ses portes en décembre dernier à Biver. Le Relais du Soleil est le fruit du partenariat entre la ville et la Protection judiciaire de la jeunesse. Une expérience originale qui porte déjà ses fruits.

Le restaurant de la deuxième chance

Décidément, le centre Saint-Pierre est le lieu de toutes les inaugurations. Après la Maison de la formation, en 2001 et l'installation du Centre microélectronique de Provence, en 2002, c'est le Relais du Soleil qui a eu droit à son couper de ruban en décembre dernier. Le Relais du Soleil ? C'est un restaurant d'application qui s'est installé dans l'ancien réfectoire du centre Perform. La Ville a pris en charge, à hauteur de 203 000 €, la remise aux normes et le rééquipement complet de la cuisine (chambre froide, four, réfrigérateur, monte-charge), l'ajout de locaux techniques (vestiaires, sanitaires, salle de cours) et la remise en état de la salle de restauration. Cette opération s'inscrit dans le cadre du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), en partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Elle s'adresse à des jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion dans la vie active, ou qui ont eu affaire à la justice. Ils sont orientés sur le Relais du Soleil par la PJJ mais aussi par la Mission locale du pays minier. « Je suis heureux d'offrir cet outil, affirmait Roger Mei lors de l'inauguration. Nous avons confiance dans la jeunesse. Dans notre commune, les mineurs ont transmis des valeurs de solidarité. » La durée moyenne de formation est de trois à quatre mois et peut déboucher sur un contrat d'apprentissage. « Ici, les jeunes apprennent à respecter les consignes, des

horaires de travail, explique Alain Gaubert, éducateur. Ils sont formés à la cuisine et au service en salle. Outre les repas trois midis par semaine et les buffets à la demande, comme pour l'inauguration de La Maison, nous avons aussi des projets de soirées à thème, autour de Jean-Claude Izzo ou de la mine. »

Le Relais du Soleil est ouvert le mardi, jeudi et vendredi à midi et propose un menu à 10 euros. Tél. 06 13 13 44 99.

B.C.



Un restaurant d'application a ouvert ses portes au centre Perform.

Photo : C. Pirozzelli

L'info du BIJ

Chaque mois, le BIJ (bureau information jeunesse présente un document issu de son fonds. Pour janvier, il s'agit de **Drogues : savoir plus, risquer moins** édité par la MILDT (mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie). Il traite de façon très accessible ce que sont le cannabis, la cocaïne, l'héroïne, l'alcool, le tabac, leurs effets et leurs dangers. Il est disponible gratuitement au BIJ. Le BIJ est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h au service jeunesse, 19 rue Borély (Tél. 04 42 12 62 85).

VENDREDI 16 JANVIER

Manuel Amelong

À 20h30 au 3 Casino. Tango argentin avec Manuel Amelong et ses acolytes pour un voyage entre chants et danses. Les cinq musiciens, et les deux danseurs qui les accompagnent, racontent les images, les rythmes et la vie quotidienne du Tango. Tarif 9 et 12 €.

MERCREDI 21 JANVIER

Vidéo pour les enfants

A 16h à la médiathèque, pour les 3-10 ans : *Patate et le jardin potager* (durée 30 mn).

VENDREDI 23 JANVIER

Soirée musicale

Le collectif interassociations organise une

grande soirée musicale et dansante à partir de 20h30 à la Maison du Peuple. Entrée : 5 €.

MERCREDI 28 JANVIER

Au secours ! Je vole !

A 10h30 à la Maison du Peuple, pour enfants à partir de 4 ans. La compagnie *Tempéstant* explore l'un des plus vieux rêves de l'homme depuis Icare : celui de voler. Tarif 5 et 6 €. Réservations au 04 42 65 77 00.

29 ET 30 JANVIER

Soirées cirque

Le jeudi à 20h30 à la Maison du Peuple, la compagnie *les objets volants* propose avec impers et passes un spectacle de jon-

glage avec tout ce qui lui passe par les mains. Le vendredi à 20h30 encore, du cirque avec la compagnie *OkidOK2* et ses clowns Benoît Davos et Xavier Bouvier qui se déchaînent dans le comique de situation. Tarif 9 et 12 € par soirée. Réservation au 04 42 65 77 00.

VENDREDI 30 JANVIER

Quelle école pour demain ?

Dans le cadre du cycle *Regards sur l'enfance*, à 18h à La Médiathèque. Avec Samuel Joshua, chercheur à l'université de Provence, Jean-Luc Fauguet, sociologue, et Maître Milliet, avocate. Entrée libre.

Synthèse du dernier conseil municipal: présentation de la délibération et résultat du vote.
L'intégralité du débat est consultable en mairie et sur le site Internet de la ville.

Conseil municipal du 11/12/2003

Cinquante-trois questions étaient à l'ordre de jour de cette séance du 11 décembre 2003. Comme un symbole, une maquette des puits de mine Y et Z était disposée au milieu de la salle du Conseil. En début de séance, le Maire a tenu à remercier les personnes (police municipale, pompiers, employés municipaux...) qui ont contribué à ce que la ville résiste sans trop de dégâts aux fortes précipitations de début décembre (lire article p. 8). Roger Mei a regretté l'attitude de Jacques Chirac qui, lors de sa venue sur le site de Valabre (propriété mise à disposition du CIRCOSC pour le franc symbolique par la ville), n'a pas daigné inviter le maire de la commune. Enfin, au nom de tous les Gardannais, il a assuré les habitants d'Arles de sa solidarité. Solidarité qui s'est concrétisée par le vote d'une subvention exceptionnelle et l'envoi d'une équipe de nettoyage en Arles.

Délibération visant à accorder une subvention exceptionnelle de 15 000 € à la Ville d'Arles.

Unanimité

N° 01 - Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 6 novembre 2003.

Pour: 25; Contre: 6

N° 02 - Motion contre la diminution de 53 Millions d'€ du budget consacré à la gestion durable des forêts.

Unanimité

N° 03 - Autorisation d'accorder une garantie d'emprunt à la Société Sud-Habitat pour une opération de réhabilitation PALULOS de 63 logements collectifs locaux de la cité Oreste-Galetti à Biver.

Unanimité

N° 04 - Délibération annulant et remplaçant la délibération du 25 Septembre 2003 intitulée: Autorisation d'accorder une garantie d'emprunt à la Société Française d'Habitations Économiques (SFHE) pour la construction de la Maison de Retraite *Le Clos de l'Olivier*.

Unanimité

N° 05 - Décision modificative n°1: Ajustement du Budget Principal pour l'exercice 2003 - Section de fonctionnement et d'investissement.

Pour: 24; Contre: 6; Abstention: 1

N° 06 - Décision modificative n°1: Ajustement du Budget Annexe du Service des Transports pour l'exercice 2002 (Section de fonctionnement et d'investissement).

Pour: 24; Contre: 6; Abstention: 1

N° 07 - Exécution du Budget 2004 avant son vote: autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

Pour: 24; Contre: 6; Abstention: 1

N° 08 - Répartition des sommes affectées au Fonds Départemental de la Taxe

Professionnelle pour la Centrale Thermique pour l'année 2002. Avis du Conseil municipal.

Pour: 24; Contre: 6; Abstention: 1

N° 09 - Avance sur subventions pour le CCAS et diverses associations.

Unanimité

N° 10 - Autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général et du Conseil régional dans le cadre de la création d'un service de prêt ou de location d'instruments par l'École de Musique.

Unanimité

N° 11 - Solliciter les subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général et du Conseil régional dans le cadre de la création d'un atelier de découverte des différentes techniques et timbres instrumentaux à l'École de Musique.

Unanimité

RÉSUMÉ DES QUESTIONS N°12 ET 13

Il est nécessaire en fin d'exercice de procéder à divers ajustements comptables par voie de décision modificative pour les budgets de l'eau et de l'assainissement.

N° 12 - Décision Modificative n°1: Budget du Service de l'Eau pour 2003.

Pour: 24; Contre: 6; Abstention: 1

N° 13 - Décision Modificative n°1: Budget du Service de l'Assainissement pour 2003.

Pour: 24; Contre: 6; Abstention: 1

N° 14 - Admission en non valeurs de Titres de recettes pour la période 1995-2001 sur le budget du Service de l'Eau.

Pour: 24; Contre: 5; Abstentions: 2

N° 15 - Admission en non valeurs de Titres de recettes pour la période 2000 - 2001 sur le budget du Service de l'Assainissement.

Pour: 24; Contre: 5; Abstentions: 2



Vers un service de prêt ou location d'instruments de musique.

N° 16 - Maintien du montant des participations aux frais de premier établissement et extension des réseaux d'eaux usées pour l'année 2004 (rappel du tarif: 670 €).

Pour: 26; Contre: 1; Abstentions: 4

N° 17 - Autoriser Monsieur le Maire à maintenir les tarifs du Service de l'Eau pour l'année 2004.

Pour: 26; Abstentions: 5

N° 18 - Maintenir les tarifs du Service de l'Assainissement pour l'année 2004.

Pour: 26; Abstentions: 5

N° 19 - Vote du Budget Primitif du Service de l'Eau pour l'exercice 2004 (exploitation: 1 881 210 €, investissement: 287 090 €).

Pour: 24; Contre: 7

N° 20 - Vote du Budget Primitif du Service de l'Assainissement pour l'exercice 2004 (exploitation: 1 141 250 €, investissement: 377 520 €).

Pour: 24; Contre: 7

N° 21 - Autorisation de modifier le règlement des abonnements du Service de l'Eau.

Pour: 26; Abstentions: 5

N° 22 - Point sur les marchés et appels d'offres de l'année 2003 du Service de l'Eau et de l'Assainissement.

Unanimité

N° 23 - Rapport d'activités d'Interbus pour l'exercice 2003.

Unanimité

N° 24 - Autorisation de vendre une parcelle de terrain bâtie d'un garage.

Unanimité

N° 25 - Autorisation d'acquérir une maison d'habitation située au 19, rue Viala.

Pour: 26; Abstentions: 5

N° 26 - Autoriser Monsieur le Maire à acquérir les puits Y et Z.

Pour: 24; Contre: 7

N° 27 - Autorisation de signer une promesse d'achat dans le cadre de la convention entre la SAFER et la commune.

Unanimité

N° 28 - Autorisation de dispenser de rapporter la mainlevée d'une inscription hypothécaire.

Unanimité

N° 29 - Prescription de la révision du Plan d'Occupation des Sols sous le régime juridique des Plans Locaux d'Urbanisme.

Pour: 20; Contre: 11

N° 30 - Permis de Construire (transfert et extension de la station Service du Centre Commercial Champion).

Pour: 24; Contre: 7

N° 31 - Autorisation de signer un protocole d'accord avec la S.C «BG SUD» et à signer l'acte d'acquisition d'un terrain.

Pour: 26; Abstentions: 5

N° 32 - Déclaration de projet sur l'intérêt général de la création de l'École de Microélectronique.

Unanimité

N° 33 - Autorisation de solliciter les subventions les plus larges possibles auprès de l'État et du Conseil régional dans le cadre de l'acquisition d'un immeuble bâti sur la propriété de Mme Sextier.

Unanimité

N° 34 - Autoriser la Société AMIDIS et Cie à déposer un dossier auprès de la CDEC (Commission Départementale d'Équipement Commercial).

Pour: 24; Contre: 2; Abstentions: 5

N° 35 - Signer l'avenant n°1 au marché d'acquisition de produits d'entretien à usage domestique et articles de droguerie - Lot 4 - Vaisselles et films (Alu, étirables, papiers).

Pour: 27; Abstentions: 4

N° 36 - Signer l'avenant n°1 au lot 1: Gros œuvre - Carrelages - Faïences - Marché 03/07/B - Création d'un centre multi-accueil pour la petite enfance.

Pour: 27; Abstentions: 4

N° 37 - Autoriser Monsieur le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour des recherches archéologiques après diagnostics sur l'emprise des terrains du bassin de rétention (Quartier Font de Garach).

Unanimité

N° 38 - Autoriser Monsieur le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour le remplacement d'une chaudière charbon par une chaudière bois couplée d'une chaudière gaz à la chaufferie centrale de Fontvenelle.

Unanimité

N° 39 - Approbation du programme 2004 de travaux DFCI relatifs aux travaux PIDAF du Piémont de l'Étoile (entretien des forêts). Solliciter les subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général, du Conseil régional, de l'État et de l'Union Européenne.

Unanimité

N° 40 - Approbation du programme 2004 de travaux de création de ZAPEF (zone d'accueil du public en forêt) à Biver: Solliciter les subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général, du Conseil régional, de l'État et de l'Union Européenne.

Unanimité

N° 41 - Approbation du programme 2004 de travaux d'amélioration et d'entretien de la forêt communale conclu avec l'ONF: Solliciter les subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général, du Conseil régional et de la DDAF.

Unanimité

N° 42 - Approbation du programme 2004 de travaux de protection contre l'incendie du Massif du Montaignet: Solliciter les

subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général et du Conseil régional.

Unanimité

N° 43 - Autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue pour la collecte des déchets et emballages ménagers.

Pour: 26; Abstentions: 5

N° 44 - Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'élimination des déchets ménagers.

Unanimité

N° 45 - Point sur les marchés et appels d'offres de l'année 2003.

Unanimité

N° 46 - Décision modificative n°1: Budget annexe du Service des Pompes Funèbres pour l'exercice 2003.

Pour: 24; Contre: 6; Abstention: 1

N° 47 - Création d'un poste de puéricultrice de classe normale.

Pour: 27; Abstentions: 4

N° 48 - Création de deux postes de Contrôleur Territorial de Travaux par transformation d'un poste d'agent de maîtrise principal et d'un poste de conducteur.

Unanimité

N° 49 - Création de deux postes d'agent d'animation par transformation d'un poste d'adjoint d'animation qualifié.

Unanimité

N° 50 - Création de deux postes d'agent d'entretien et deux postes d'agent d'animation.

Pour: 26; Abstentions: 5

N° 51 - Autoriser Monsieur le Maire à fixer le taux des vacances horaires attribuées au médecin d'établissement chargé du suivi des enfants (Service Petite Enfance).

Pour: 27; Abstentions: 4

N° 52 - Délibération modifiant la délibération du 19 décembre 2002 fixant le montant de la prime de fin d'année allouée aux titulaires des emplois jeunes recrutés par la commune.

Unanimité

N° 53 - Motion contre le désengagement et les transferts de charges de l'État en direction des collectivités.

Pour: 29; Contre: 2



Le carreau du puits Morandat.

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur les Bouches-du-Rhône au début du mois de décembre n'ont pas épargné le Bassin minier. Si ces précipitations ont eu des conséquences désastreuses un peu partout dans la région, les Gardannais n'ont en revanche pratiquement pas été inquiétés. L'énorme dispositif de rétention des eaux pluviales mis en place depuis 1981 a bien joué son rôle de tampon.

Gardanne sauvée des eaux

Le ciel a bien failli nous tomber sur la tête. Entre le 1^{er} et le 2 décembre derniers, un véritable déluge s'est abattu sur la Provence. En à peine trente heures, un peu plus de 130 millimètres d'eau par m² se sont déversés sur le Bassin minier, l'équivalent du quart des précipitations annuelles. Les Gardannais, qui se souviennent des fortes inondations du 26 août 1996, ont pu redouter de se retrouver les pieds dans l'eau. Il n'en a rien été ou presque. Aucun dégât important n'a été enregistré.

Placés en alerte orange suite au bulletin émis par Météo France, les pompiers n'ont finalement reçu que quatre appels sur Gardanne, et pour des pompages de petites quantités d'eau. Dans le même temps, les hommes du Capitaine Dy, chef du Centre de secours de Fontvenelle effectuaient

une centaine d'interventions à Calas. « La prévention a bien fonctionné, analyse simplement le chef des pompiers, car il ne suffit pas de dimensionner le réseau d'évacuation des eaux, il faut aussi l'entretenir. »

Ce que n'ont pas manqué de faire les employés des services techniques dès l'alerte signalée. « Nous avons vérifié l'écoulement des ruisseaux extérieurs et débouché les avaloirs obstrués par des feuilles ou des branchages » souligne Christophe Maréchal, directeur du Centre technique municipal. « Il suffit qu'une série d'avaloirs soient bouchés pour



Bientôt un canal de 14 mètres de large et 3 mètres de profondeur pour protéger le hameau St-André.

SEULEMENT 4 INTERVENTIONS DES POMPIERS À GARDANNE

qu'une catastrophe survienne en aval » constate Jeannot Menfi, adjoint au maire chargé des travaux. « Nous avons donc anticipé la situation pour que l'eau emprunte les bons chemins et puisse s'écouler » ajoute-t-il.

Car depuis 1981, date à laquelle la première étude pluviale a été réalisée, la ville a pris à bras les corps les problèmes pluviaux et s'est équipée d'un réseau d'évacuation des eaux de pluies conséquent. « Nous faisons partie des huit villes à risque du département, rappelle Joël Bossy, responsable du réseau pluvial. Toute proportion gardée, Gardanne est dans la même configuration géographique que Nîmes avec quatre bassins ver-

sant (bassin du Vallat de Cauvet, du Capeou, du Claou et du ruisseau Saint-Pierre) convergeant vers le centre ville. » Il y avait donc fort à faire pour que la cité minière ne soit pas un jour victime d'une inondation catastrophique. La ville a donc mis les bouchées

doubles pour construire des bassins de rétention sur chacun de



Les riverains sont responsables de l'entretien

Si la Ville s'efforce à entretenir sans relâche son réseau d'évacuation des eaux, elle ne peut en revanche rien faire pour les rivières parcourant les terrains privés. 70 % des rives du ruisseau des Molx échappent ainsi à la vigilance municipale. Et cela se ressent. « Les gens n'ont pas conscience que l'entretien des berges est à leur charge » regrette Joël Bossy. Pourtant, depuis la loi Barnier du 2 février 1985, les riverains d'un cours d'eau ont l'obligation formelle d'entretenir la section de ruisseau qui leur appartient. Cette obligation est double. Elle comprend le curage régulier du lit pour en extraire les envasements, dépôts et autres matières qui s'y accumulent, et aussi pour en maintenir les dimensions naturelles. Ainsi que l'entretien des berges et l'élagage de la végétation qui s'y trouve afin non seulement de maintenir l'écoulement naturel des eaux mais aussi d'assurer la bonne tenue des berges.

ces bassins versants. Chaque année elle a investi plus de 300 000 € pour réaliser des ouvrages en mesure de faire face à une crue décennale, et depuis trois ans, elle a doublé cet investissement.

Le ruisseau des Molx recalibré entre Gardanne et Biver

Le ruisseau des Molx, dont le débit est estimé à 40 m³ par seconde au niveau de Biver en cas de crue décennale, a ainsi fait l'objet d'une attention particulière. Il a été rapidement équipé de deux bassins de rétention. Le premier, d'une capacité de 42 000 m³ est situé au niveau de la Cité Salonique à Biver. Le second, de 19 000 m³, se trouve à droite de la bretelle de la Plaine. Un troisième bassin de 30 000 m³ était à l'étude mais l'extension de la zone Avon a modifié la donne. « N'ayant plus la place pour construire un nouveau bassin entre Gardanne et Biver, nous avons opté pour le recalibrage du ruisseau sur toute sa longueur afin d'en élargir le cours, » précise Joël Bossy. Encore à l'étude ce projet permettrait de retenir fortement le débit des Molx au niveau de l'usine Pechiney.

Sur le bassin versant du Capeou, deux bassins de rétention ont également été creusés. Le premier, construit en 1989, est en fait le parc de La Médiathèque d'une capacité de 30 000 m³. Le second, à la jonction des ruisseaux du Capeou et du Pesquier, a lui été construit en 2001. Chargé de protéger les lotissements du quartier, il peut recevoir jusqu'à 9 500 m³ d'eau. Le dispositif devait être complété par un troisième bassin de 8 000 m³ qui devait initialement voir le jour en 2004 à proximité du site du futur Centre Microélectronique de Provence. Mais la découverte de vestiges archéologiques sur le terrain de Château Laurin a perturbé l'avancement du chantier qui ne débutera qu'une fois les fouilles achevées.

Les deux derniers bassins en aval du centre ville, ceux du Claou et du ruisseau Saint-Pierre, ont eux nécessité moins d'aménagements notamment parce que les ouvrages existaient déjà. Ainsi, un tunnel passant sous la colline du Cativel a été construit par le passé pour évacuer une crue du ruisseau Saint Pierre. Des travaux d'un montant de 480 000 € ont tout de même été réalisés sur ce cours d'eau en 2002 afin de s'assurer de son bon écoulement.

Malgré les pluies violentes, pratiquement pas de dégât si ce n'est une montée des eaux autour du pavillon de chasse.

Photo : La Provence



fondeur en contrebas du stade. Son rôle sera d'absorber le surplus d'eau en cas de crue. »

Situé en amont du hameau, ce déversoir de crues rejoindra ensuite le ruisseau du Bompertuis avant de retrouver le lit classique du ruisseau Saint-Pierre, en aval des maisons. La première phase des travaux débutera dans quelques jours. Ce chantier d'un montant de plus de 1,5 millions d'€, devrait s'achever en 2007.

À cette échéance la plupart des dispositifs prévus en 1992 par le schéma directeur d'aménagement du réseau pluvial seront opérants. « Nous aurons pris toutes les dispositions nécessaires pour faire face à une crue décennale, rappelle Joël Bossy, il ne faut pas pour autant que nous nous sentions protégés de tout. Il restera toujours le risque de la crue centennale » prévient le responsable du réseau pluvial. À l'impossible nul n'est tenu.

Geoffrey Dirat

Le quartier Saint-André protégé par un déversoir de crues

Si l'essentiel de ces aménagements visent à prémunir le centre ville d'une crue décennale, les quartiers situés en amont n'ont cependant pas été oubliés. En plus du plan d'eau de Fontvenelle d'une capacité de 15 000 m³ réalisé en 1994, le ruisseau Saint Pierre va bientôt être équipé d'un déversoir de crues afin de protéger le hameau Saint-André. « Nous allons déplacer le chemin d'une dizaine de mètres et, à la place, nous allons creuser un canal de 12 à 14 mètres de large et de 3 mètres de pro-



Les bassins de rétention (ici le parc de La Médiathèque) ont bien joué leur rôle.

Photos : C. Pirozzelli



Le chemin sera déplacé d'une dizaine de mètres.

Le centre multi-accueil des Côteaux de Veline vient d'ouvrir et offre désormais 24 places supplémentaires pour les 0-4 ans. Il vient s'intégrer au dispositif petite enfance qui compte aussi la halte-garderie la Souris verte, la crèche la Farandole et la crèche familiale.

Une quatrième adresse pour la petite enfance

Dix-huit mois après la fermeture de la maternelle, des enfants ont repris le chemin du bâtiment *Lou Bruga*, aux Côteaux de Veline. Les plus vieux d'entre eux ont tout juste trois ans. Les plus jeunes ont vu le jour à la rentrée dernière. Car ce n'est plus une maternelle mais un centre multi-accueil qui vient d'ouvrir, complétant ainsi le dispositif d'accueil de la petite enfance, en pleine restructuration depuis sa municipalisation l'an dernier.

La Farandole a gagné trois places à la rentrée, ce qui porte sa capacité d'accueil simultanée à 39 enfants, soit une cinquantaine de familles en tout. *La Souris verte*, qui est en train d'évoluer vers un multi-accueil (la demande d'agrément est en cours), peut recevoir simultanément 26 enfants, soit 80 familles. « Cette évolution permettra de jongler entre les deux types d'accueil en fonction de la demande, explique Brigitte Druelle, directrice du service petite enfance. Ça permet aussi de remplir la structure quand des enfants sont absents. »

La crèche familiale (qui accueille les assistantes maternelles agréées en un lieu où elles peuvent se rencontrer avec les enfants qu'elles gardent) s'installera au premier semestre 2004 dans des locaux laissés libres par la maternelle Beausoleil et partagés le mercredi et les vacances par le centre de loisirs.

En fonction de cette réorganisation, la liste d'attente des enfants n'ayant pas trouvé de place en 2003 a été réactualisée. « Nous avons 39 inscrits pour la halte-garderie, 15 pour la crèche collective et 5 pour la crèche familiale, énumère Brigitte Druelle. Ce calcul ne tient pas compte des demandes pour 2004. »



Trois places de plus pour la crèche La Farandole.

« L'ouverture des structures s'est faite dans des conditions normales, comme on s'y était engagé, souligne Marie-Josée Galle, conseillère municipale déléguée à la petite enfance, même si les travaux aux Côteaux de Veline ont pris un peu de retard. Les chiffres de la liste d'attente sont relativement bas. On a essayé de répondre individuellement aux demandes des familles, en utilisant au mieux les possibilités d'accueil. Nous avons cinq objectifs : assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant, respecter sa personnalité, l'aider à la séparation avec les parents, favoriser l'éveil et la découverte, développer l'autonomie et la socialisation. En fonction de ces objectifs, un projet pédagogique va être conçu par les directrices des structures et proposé aux parents. »

Mise au point sur la restauration

Des frictions, il y en a pourtant eu, au cours de ce premier trimestre. Si 31 salariés de l'UFF ont été intégrés aux services municipaux lors de la prise en charge par la Ville des structures de la petite enfance, trois autres personnes ont refusé les propositions qui leur avaient été faites (intégration dans un emploi en mairie sur des missions de même nature avec une rémunération iden-



Le centre multi-accueil a ouvert ses portes. Une cinquantaine de familles bénéficient de ses services.

Photos : C. Pirozzelli

tique) et deux autres, dont les rémunérations et les missions avaient été maintenues dans les structures petite enfance, ne se sont pas présentées sur leur lieu de travail début septembre, et un abandon de poste a donc été constaté. Des poursuites devant les prud'hommes ont été engagées par ces personnes qui s'estiment lésées. Il y a eu de nombreux changements, sachant que Brigitte Druelle, qui était directrice de la Farandole, est désormais chargée de la coordination du service petite enfance : Martine Delonges dirige la Souris verte, Marielle Marty la Farandole, Michèle Esline la crèche familiale et Cécile Gala le multi-accueil des Côteaux de Veline. Début novembre, des parents se plaignent (via un article



La Souris verte, basée à Fontvenelle évolue vers un multi-accueil.
Photo : C. Pirozzelli

publié par la Provence) que les menus ne sont pas adaptés et que les repas ne sont pas préparés sur place. Faux, répond le service restauration. Le cuisinier confectionne sur place les plats, à partir des denrées qui lui sont fournies par la cuisine centrale de Fontvenelle, comme le stipule le règlement intérieur de la structure : « les repas et les goûters sont préparés sur place par le cuisinier du multi-accueil. En cas de problème digestif majeur, la directrice pourra adapter le régime à l'état de santé de l'enfant. »

RÉPONDRE
INDIVIDUELLEMENT
AUX DEMANDES
DES FAMILLES

En matière d'alimentation, la Ville tient d'ailleurs à aller plus loin. La cuisine de la crèche La Farandole a été remise aux normes

fin 2003 et la traçabilité des produits est garantie. Sur le modèle de ce qui se fait déjà avec les scolaires dans le cadre du contrat éducatif local, des tables découvertes et des journées bio permettront aux tout-petits de se familiariser avec des goûts nouveaux. Les parents seront associés, comme ils le sont déjà pour le comité de pilotage, aux commissions de menus. « Je souhaite d'ailleurs qu'ils participent plus à la vie des structures, » déclare Marie-Josée Galle. D'autre part, outre les temps de fête (Noël, carnaval, anniversaires), un éveil musical sera mis en place, des spectacles seront programmés avec le service culturel et une première approche du livre sera développée avec La Médiathèque. Reste encore, pour les plus grands, à préparer l'entrée en maternelle. « On tient à pouvoir continuer la présentation de l'école, si possible celle où ira l'enfant, ajoute Brigitte Druelle. Il nous manque un véhicule pour nous déplacer, même si à la Souris Verte on profite de la proximité de la maternelle Fontvenelle. » A peine sorti de la petite enfance, et déjà il faut penser à l'école... Mais c'est une autre histoire.

B.C.

24 places en plus aux Côteaux de Veline

Cécile Gala, nommée directrice du nouveau multi-accueil des Côteaux de Veline (son nom définitif devrait être choisi à la fin du mois), pouvait être satisfaite : les parents sont venus en nombre dans la salle du Conseil, pour la présentation de l'équipe le 16 décembre dernier. Certains des futurs utilisateurs étaient là aussi, endormis dans un landau, en train de téter un biberon ou même préparant leur venue au monde bien au chaud dans le ventre de leur mère. Après avoir présenté aux parents les auxiliaires de périculture, la cuisinière et les agents d'animation et d'entretien, Cécile a précisé les missions du médecin vacataire et a évoqué le recrutement - en cours - d'une infirmière. Puis elle a détaillé ce que sera la journée de l'enfant : « pour les moyens-grands, l'accueil se fera si possible avant 9h, parce qu'après commencent les temps de vie collective. C'est un moment d'échange, de transmission avec des chants, des prises de parole pour les enfants. » Il a été aussi question de la durée de l'adaptation : « Si possible, il faut compter une quinzaine de jours, même si ça peut être fait plus vite, explique Cécile. Il faut que l'enfant et le parent qui l'accompagne se séparent, et l'enfant doit avoir la certitude qu'on va venir le rechercher. Mais l'adaptation concerne aussi les parents... » A propos des horaires d'ouverture (7h45 - 18h), une maman les trouvait peu adaptés aux parents qui, comme elle, commencent leur journée tôt. « C'est un choix, il ne faut pas non plus que les journées soient interminables pour les enfants, » a répondu Marie-Josée Galle, conseillère municipale déléguée à la petite enfance. Ouvert depuis le 5 janvier, le multi-accueil est divisé en deux parties, une pour les 0/1 an et une pour les 1/4 ans. Il peut accueillir 24 enfants simultanément. Mais en fait, pendant tout le mois de janvier, l'accueil se fera progressivement. Les parents sont reçus individuellement sur place par la directrice depuis le 17 décembre, qui leur fait visiter les locaux. Ils peuvent ainsi découvrir les petits meubles en bois jaune, rouge et vert, l'espace de repos avec les petits lits, la cuisine et la cour extérieure qui a conservé le murier-platan et qui a été dotée d'un sol souple très épais. Tout est en place pour que l'accueil se fasse dans les meilleures conditions possibles. Contact multi-accueil : Lou Bruga, n°3, les Côteaux de veline, chemin Estrec. Tél. 04 42 65 87 06.

Vos élus vous reçoivent

RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

■ **Yveline Primo**, 1^{ère} adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h à la mairie annexe de Biver

■ **Michelle Aznif**, adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie

■ **Bernard Bastide**, adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie

■ **Jeannot Menfi**, adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière, vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h

■ **Mustapha El Miri**, adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie

■ **Georges Pazzaglini**, adjoint,

délégué au social samedi matin sur RdV en mairie

■ **Grégory Calemme**, adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie

■ **Lucien Moraldo**, adjoint, délégué aux sports, jeudi de 14h à 16h sur RdV au service des sports - bât bontemps

■ **Jean-Paul Peltier**, adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le vendredi sur RdV aux services techniques

■ **Patricia Marcolini**, adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vendredis après-midi sur RdV en mairie

Pour un rendez-vous avec un conseiller municipal, téléphonez au 04 42 51 79 15.

Max Pierazzi: Régie de l'eau

Maryse Blangero: Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie

Gilbert Payan: Jeunesse

Jeanine Privat: jeunesse, animations de quartier

Marie-José Galle:

Petite enfance

Eve Cloué: Cinéma

Guy Pinet: Dév. sports loisirs

Sylvie Batin: Équipements d'éducation artistique

Nathalie Nerini: Mission locale, formation

Nora Belkheir: liaison intergénération, 3^e âge

Philippe Pintore: Dév. économique, agriculture et risques majeurs, perm. le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV

Clara Gilloux: Lecture publique

Noëlle Bourrelly

Rémy Carrodano

Les élus de la droite unie

Brigitte de Feligonde et Luc Poussel reçoivent sur rendez-vous au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

le groupe la droite unie

ERRATUM, ERRATA comme on dit en latin

Une erreur de calcul s'est glissée dans notre texte « PICSOU ou HARPAGON » paru dans le numéro 205 d'énergies. Le délai d'examen de 4 semaines qu'on nous impose, fait que c'est seulement en ce début décembre que nous pouvons aujourd'hui nous excuser de notre erreur. En effet, le bâtiment de la Sécurité Sociale Minière serait acquis pour 565 000 euros, soit 3,7 millions de francs ou encore 370 patates comme on dit dans la rue. Nous avons écrit millions d'euro !

Baste ! Nos lecteurs qui ne sont pas des imbéciles auront rectifié d'eux-mêmes, quand à ceux qui ne se sont jamais trompés dans une conversion qu'ils nous jettent la première pierre et nous leur décerneront la médaille... de roi des menteurs.

Nous avons reçu et lu, attentivement, le très bon livret produit par le Lycée de l'Étoile sur le "Devoir de mémoire". C'est un recueil de textes et d'entretiens sur cette époque si difficile où les mots Liberté, Résistance, Courage prenaient tout leur sens. Un grand Bravo aux lycéens, à leurs professeurs, à tous ceux qui ont mis la main à la pâte, à ceux qui se sont déplacés pour témoigner en dépit de leur âge, et particulièrement à Yvette Impens décédée aujourd'hui, à Mme Pauriol, Présidente de l'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de Gardanne, si active encore, toujours présente les jours de Célébration devant le Monument aux Morts. La place de cet ouvrage est dans les bibliothèques, et nous pensons que La Médiathèque saura le mettre en valeur. C'est toujours un plaisir de saluer une initiative citoyenne et un double plaisir quand des Gardannais en sont les auteurs.

A propos d'initiative gardannaise, savez-vous que M. Berthout, archéologue a recensé plusieurs dizaines de curiosités : bâtiments, puits, fontaines, statues, remparts ? Tout cela se trouve dans la Vieille-Ville où l'archéologue habite avec son épouse Aurore. Pour l'instant, ce travail dort sous forme de fiches descriptives, illustré de nombreuses photographies. Ne laissons pas ce travail dormir cent ans, comme La Belle au bois, c'est le rôle d'une Municipalité que de soutenir et promouvoir un tel travail, puisqu'il met en valeur le patrimoine qui appartient à tous. Là aussi, il s'agit d'un "Devoir de mémoire".

Élan pour l'Avenir: 26 avenue de Toulon 13120 Gardanne - Simorgh3@wanadoo.fr - Josyane Bonnet, Tony Baldo, Bénédicte Macé, Cécile Scholler.

le groupe élan pour l'avenir

De la médiation familiale aux conflits de voisinage en passant par l'aide aux victimes ou les conseils sur les successions, la Maison du droit et du citoyen a eu de quoi faire en 2003, avec près d'un millier de personnes accueillies.

Premier bilan pour la Maison du droit

Si elle dispose depuis septembre d'une entrée digne de ce nom, pratique et chaleureuse, la Maison du droit et du citoyen n'a pas attendu cette date pour répondre à une demande bien réelle. En onze mois de 2003, près d'un millier de personnes y sont allées y chercher un renseignement, une aide, une écoute (voir encadré). Et les permanences (avocat, notaire, conciliateur, aide aux victimes, médiation familiale, écrivain public) sont en général tellement chargées qu'il va falloir ajouter des créneaux pour répondre à la demande. « La permanence notariale, par exemple, est complète un mois à l'avance, souligne Patricia Barlatier, chargée de mission pour le CLSPD (contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance). Et encore, les entretiens durent de dix à quinze minutes, c'est trop court. Il faudrait au moins une

demi-journée supplémentaire par mois pour répondre aux besoins. » Il s'agit aussi de limiter les abus, comme ces gens qui sont déjà en contact avec un notaire sur une affaire, et qui viennent à la Maison du droit pour avoir un autre avis. Il est d'ailleurs arrivé de tomber sur la même personne... Au cours d'un comité de pilotage qui réunissait les principaux partenaires, Roger Meï constatait : « La Maison du droit semble bien

fonctionner. Quand nous l'avons inaugurée, nous nous étions engagés à ce que ce ne soit pas que des murs. Peut-être y envoie-t-on un peu trop facilement des gens dont les problèmes pourraient être réglés ailleurs. » Ce que confirmait Patricia Barlatier : « On va réunir prochainement les services municipaux concernés pour savoir comment mieux orienter les gens. Sinon, ça finit chez le conciliateur, qui a déjà beaucoup de travail. » De plus, le secteur de Gardanne est confronté à un nombre très important de conflits liés à la propriété immobilière. Des histoires de voisinage, qui se réglaient à l'amiable entre locataires, s'enveniment beaucoup plus vite.

Un autre point a été soulevé par le procureur de la République, Olivier Rothé : « L'APERS intervient auprès de victimes d'infractions pénales, il faut donc qu'une plainte ait été déposée. Je demande à la gendarmerie de prendre les plaintes. Même si ça doit faire mon-



En décembre, les principaux partenaires se sont réunis pour dresser un premier bilan.

ter les chiffres. » Au niveau des familles, des parents vont faire constater à la police municipale une non-présentation d'enfant. « Les gens dénoncent des faits à titre préventif, explique Norbert Del Campo, chef de la police municipale. Ce n'est pas une plainte, c'est juste pour avoir une preuve en cas de procès. Souvent, ils font ça à la demande de leur avocat. »

Deux nouvelles permanences vont être mises en place dès ce mois-ci : une concerne le droit des étrangers avec l'AITE, et l'autre, très attendue, portera sur le droit des consommateurs avec l'UFC Que Choisir (voir détail des permanences en page 15). En projet également, une permanence sur les violences. On le voit, les idées ne manquent pas pour essayer de répondre aux besoins des habitants.

Dommage tout de même que l'État traîne les pieds : la plupart des associations qui viennent à la Maison du droit n'ont rien perçu au titre de la politique de la Ville en 2003.

Bruno Colombari



Face à la demande, de nouvelles permanences se sont mises en place. Photos : C. Pirozzelli

Une forte fréquentation

927 personnes ont été accueillies à la Maison du droit de janvier à novembre 2003. Les deux tiers sont venus pour des problèmes d'ordre juridique. La moitié de ces personnes se situe dans la tranche 30-50 ans, et un tiers a plus de 50 ans. Si les moins de 30 ans sont peu nombreux à fréquenter la structure, c'est parce qu'ils peuvent s'adresser à d'autres organismes sur Gardanne (Mission locale, association d'aide à l'insertion...). Les femmes sont aussi nombreuses que les hommes à solliciter les services de la Maison du droit, l'accueil de couples étant important. Les Gardannais représentent 86 % du public accueilli. A cet accueil physique (quand les personnes se déplacent à la Maison du droit) il faut ajouter l'accueil téléphonique (137 appels).

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié. Service Communication - 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

DIVERS

- Vds **Transat Chicco** 8 € + poussette limousine avec nacelle bb confort + sac nursery + canapy 120 € + divers + vêtements filles de 0 à 4 ans Tél. 04 42 51 31 08
- Vds **évier inox double** 23 € + machine à coudre ancienne 310 € + coiffeuse an, 60 62 € + poêle à mazout 31 € + wc complet neuf 23 € + siège auto 16 € Tél. 06 63 57 09 20 HR ou laissez message
- Vds **canapé cuir** 3 places, accoudoirs bois marron BE 350 € + fauteuil relax électrique en velours très confortable BE 330 € Tél. 04 42 22 53 75
- Vds **lit en 140** pin massif marron état neuf avec literie sommier + matel. as tapisserie 350 € Tél. 06 17 78 63 81 le soir
- Vds lot de **vêtements enfants** printemps (4-16 ans) prix intéressant Tél. 06 74 54 73 21
- Vds **poêle à pétrole** neuf sous emballage, valeur 100 € vendu 70 € Tél. 04 42 58 14 09
- **Donne cuve à mazout** 300 L Venir la chercher Tél. 04 42 58 39 32
- Vds **moto police** + mégane cab. (batterie) Enf. 2 à 5 ans 45 € pièce + flipper de table 5 € + saxo jouet 10 € + ordi Enf, vtech 30 € + 2 consoles avec jeux + vêtements et chaussures Enf et femme +Nbrs aff, à petits prix Tél. 06 22 28 21 99
- Vds **lave-linge** 3 ans tbe, ess, 1000 tours, 1/2 charge 155 € Tél. 06 82 93 62 93 ou 06 86 17 69 75
- Vds **accessoires de cheminée** neuf complet 200 € Tél. 04 42 51 18 26
- Vds **frigo de camping** neuf jamais servi 200 € + four encastrable 200 € + voiture essence enfant the 100 € Tél. 04 42 51 49 94
- Vds **piano** marque TH BETTING année 95 modèle 113 blanc + tabouret presque neuf valeur neuf 2600 € vendu 1400 € Tél. 04 42 51 49 54 ou 06 16 38 14 59
- Vds **four élec.** pyrolyse parfait état 300 € + éléments de cuisine imitation pin + divers vêts, bb et divers accessoires prix int, Tél. 04 42 29 08 10
- Vds **congélateur** 4 étoiles marque vedette 400 L état neuf 100 € Tél. 06 13 59 72 36
- Vds **best of R and B** 6 CD 15 € + manette PC neuve 12 € + joystick PC neuve 15 € + divers CD 5 € l'un. Tél. 04 42 65 96 85
- Vds **cassettes Disney** 10 € pièce + friteuse élec. neuve 35 € + Puissance 4 à 6 € + Pic pirate 6 €. Tél. 04 42 51 36 29 ou 06 20 27 23 22
- Vds **Appareils Auditifs** AUDIFLEX 100, très peu servi, valeur 2000 € cédés 800 €. Tél. 06 23 97 42 66
- Vds **2 fenêtres PVC** 1 ventail 165x84 avec factures. Tél. 06 13 50 72 58
- Vds **vélo de course** Giant d'origine tbe. 100€ + table de ping-pong + 2 raquettes et balles the 100€. Vélo + table = 180€. Tél. 04 42 51 49 56 ou 06 67 52 17 99
- Vds **solitaire diamant** monture or 18 carats, 220 € (acheté 600 €) + calculette scient. Casio, couleur, calcul formel, 6,4 ko-graph 80, 80 € (neuf 150€). Tél. 06 23 06 81 56
- Vds cause double emploi "cardio-trainer", vu télé achat, renforcer le coeur, muscler et affermir le corps the 84 € + Vds mini four électrique ex. état 23 € + Vds grande cage à oiseaux sur support à roulettes the 30 € Tél. 04 42 65 84 24
- Vds **VTT** décatlon, 10-14 ans, tbe, pneus neufs, 150 € + Vds nintendo 64, avec 2 manettes, 9 jeux, comme neuve 100€. Tél. 06 03 18 39 77
- Vds **machine à laver** carlor 10 € + meuble hifi 10 € + meuble cuisine 2 portes 20 € + meuble sous lavabo 10 € + 3 chaises cuisine bois 10 € + grosse peluche croco 35 € + sac golf 8 fers 55 € + cadre lit merisier 100 €. Tél. 04 42 58 46 02

- Vds **playstation 1** avec 15 jeux d' occasion, exc. état 150€ à débattre. Tél. 06 22 54 81 03
- Vds 2 grdes **bouteilles de propane** 35 kgs vides 20 € + baby-foot enfant 25 € Tél. 04 42 58 29 05 HR.
- Vds **meubles chinois** noir avec motifs, une table basse, un meuble bar, un meuble télé + cadre assorti, prix à déb Tél. 04 42 51 25 29 ou 06 12 70 27 07
- Vds **vélo enfant** 15 pouces BE 45 € + bureau enfant noir 10 € Tél. 04 42 51 26 05
- Vds **pantalon** + veste judo adulte peu servi 20 € Tél. 04 42 51 11 49

OFFRES DE SERVICE

- Association Contact propose cours d'**initiation à la Salsa** Tél. 04 42 58 27 24
- Famille cherche **enseignant homme** pour soutien scolaire essentiellement méthodologique pour son fils (2nd générale). Tél. 04 42 51 27 60.
- Hôtel. Château L'Arc cherche **femmes de chambre**, 39 heures, 1 repas/ jour offert, 2 jrs repos/ semaine, salaire smic hôtel.ier. Poste à pourvoir à partir de janvier 2004, envoyer CVà Château L'Arc, M. Fondevielle, chemin Maurel 13710 Fuveau. Tél. 04 42 29 80 80.
- Urgent association musicale cherche **clavier et guitariste** sérieux pour intégrer troupe de spectacle Tél. 06 15 52 89 99

VÉHICULES

- Vds **Alfa 33 1,7 IE** 105 ch année 93 à débattre + Express 5 places diesel année 90 en l'état Tél. 04 42 51 08 00 ou 06 03 25 10 62
- Vds **clio 1**, an, 91 140,700 km be 1500 € Tél. 06 24 58 30 37 ou 04 42 51 10 04
- Vds **Fiat Panda** en état de marche 300 € Tél. 06 20 71 78 18 ou 06 62 34 04 96
- Vds **Mini Austin** année 88 pour pièces 500 € Tél. 06 62 34 04 96 ou 06 20 71 78 18
- Vds **Twingo noire** 1,2 16 v Oct. 2003, 2500 kms, ttes options Etat neuf, 11000€ Tél. 06 77 15 15 77
- Vds **Xara Picasso HDI** pack clim an. 2001, excellent état, 65000 kms, prix argus. Tél. 06 09 56 83 32 ou 04 42 65 99 80
- Vds **camping car** 5 places tbe an 83 100 000 kms diesel 6100 € Tél. 06 74 54 73 21
- Vds **remorque de bateau** 3 mètres 150 € + cuisinière 1 feu électrique, four gaz tbe 280 € Tél. 04 42 58 96 87 HR
- Vds **Mégane cab 1,6** capote électrique the général 8000 € à débattre Tél. 06 20 91 43 24
- Vds **306 cab** tbe bleu + capote électrique ct, ok 53000 km année 99 Tél. 04 42 51 26 36
- Vds **Renault Laguna 1,8 L RN** essence 107000 km 1995 tbe ct vierge 3800 € Tél. 06 70 17 77 82
- Vds **Renault Clio 1,9** diesel année 93 155000 km, tbe, 3300 €. Tél. 06 74 17 68 31
- Vds **Yamaha 900 Divercion** 06/03 toutes options, 5000 km valeur 8800 € cédé 7500 €. Tél. 06 15 64 19 28.
- Vds **Renault Mégane 1,9 DCI**, Privilège, janv. 01, 1re main, Ttes options, Ex. état, Factures fournies, prix à débattre. Tél. 06 60 84 02 02
- Vds **Rover 825 SD Lux**, intérieur en cuir, clim, an 93, 15000 km TBE 6100 € Tél. 04 42 58 25 27
- Vds **205 junior** essence an 91, 118000 km, 1200 € Tél. 04 42 58 05 13
- Vds moto **Suzuki Bandit 1200 S**, couleur bleu nuit, an 2003, 7000 km, état neuf 6500 € Tél. 06 75 87 53 44 ou 04 91 90 38 91
- Vds **Ford Escort 1.8 L diesel** an 89, 160000 km, 1000 € Tél. 04 42 51 12 93
- Vds **Opel Astra DTI 1.7** 2001, tts options 3p blanche 60000 km 9000 € à déb Tél. 06 62 51 61 22
- Vds moto **Yamaha 1200 FJ** an 89, 100000 km, entretenue, 1500 € Tél. 04 42 58 39 93 ou 06 74 00 18 14

- Vds **MBK X LIMIT** super-motard 90 cc, an 2003, 2000 km, pot doppler, carbu, clappets, cornet, kit 80, polini etc. Tél. 06 23 34 03 49
- Vds **4 jantes** + 4 pneus neuf BMW 185/65/15 avec 2 jeux d'anjoliver BLW 200 € Tél. 06 89 20 45 11
- Vds **Fiat Punto turbo diesel** an 95, 137000 km, ct ok, 3400 € à déb Tél. 06 23 49 10 57

LOGEMENT

- Particulier **vend T3** résidence du stade, rez de chaussée tbe prix 115000 € ferme, agence s' abstenir, Tél. 04 42 51 10 89
- Loue à Gardanne **studio meublé** 30 m2 à étudiant ou à personne en déplacement 480 € eau et électricité compris Tél. 04 42 65 85 17
- Vds **toilette** avec clientèle à développer à Gardanne, bien placé, parking 7600 € Tél. 06 13 83 01 68
- Couple fonctionnaire cherche à **acheter ou louer** maison ou appartement Gardanne ou environ, 100 M2 minimum. Tél. 04 42 58 02 65
- Loue à Risoul **studio, studio équipé** 5 couchages. Hors Per.Vac.sco. Tél. 06 82 11 35 54 Prix int.
- Particulier cherche à **acheter villa**, maison de ville T4 avec jardin même avec travaux sur Gardanne/Biver et environs faire offre Tél. 06 19 65 27 07
- Vds appartement **T3 à Gardanne** copropriété Veline avec balcon, véranda, garage, cave 121951 € Tél. 04 42 58 18 50 ou 06 22 44 19 55
- Loue **studio 5 pers** à Superdevoluy au pied des pistes, tts commodités, prix selon période Tél. 06 15 10 22 54
- Loue **grand garage** pour 2 voitures à Gardanne 77 € Tél. 04 42 51 14 11 (HR)
- Cherche **co locataire** par partager villa sur Gardanne loyer à définir Tél. 06 11 49 68 08 ou 04 42 65 98 93

Renouvellement des concessions.

Concessions devant faire l'objet d'un renouvellement avant le 1er février 2004 (lire p.3)

- **Concessions quinquennaires** : Faure Maric (1971), LEGER Clémence (1957), KONEFAL Hélène (1975), DER KEVORKIAN Haroutioun (1957), REQUENA (1971), MOUSTIER Julien (1956), MUNIOS Mireille (1985), BERTRAND/ANSELME (1953), BOUSCARLES Charlotte (1985), SOTO Raymond (1980), BRUNO Jean (1954), GABELIER Antonin (1977).
- **Concessions trentennaires** : CASTRO Enrichetta (1962), PONTET née MATHIEU (1962), GIORDANO née AIME Palmira (1962), DE MARIE Noémie (1963), RICHAUD Albert (1963), CANDELA Robert (1963), DONABEDIAN Krikor (1963), PANOSSIAN née MARDIROSSIAN (1964), LOPEZ José (1964), WASYLECZKO Atanas (1964), FACCHI Térésa (1964), GUILLARD Paul (1964), MARTY Madeleine (1959), BOYER Jean-Baptiste (1958), BARBA Joseph (1960), LAURENS Paul (1968), FIORIO Roger (1968), IERI/AUBERT/GIRAUD (1968), BERNARD Jules (1967).

énergies n°208

- Directeur de publication: Claude DURAND
- Rédacteur en chef: Marc NOTARGIACOMO ● Secrétaire: Evelyn SERANO
- Rédaction: Bruno COLOMBARI, Geoffrey DIRAT ● conception/réalisation PAO: Hervé POYEN ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI
- Crédit Photos: Christian PIROZZELLI ● Flashage: SEILPCA
- Impression: CCI ● Abonnement: 3 € ● ISSN 1247-9233

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 79 00 - Fax: 04 42 65 79 01
site: www.ville-gardanne.fr ● mel: info@ville-gardanne.fr

Permanences diverses

Maison du Droit et du citoyen

Rue Mistral - Tél. 04 42 12 67 15 sur RdV
ouvert le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le 4^e samedi du mois de 9h à 12h.

● JURIDIQUE

■ **Un avocat** tient une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h, sur RdV.

■ **Conciliateur**: mardi sur RdV de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.

■ **Un notaire**: troisième mercredi du mois de 14h à 16h30, sur RdV.

● ÉCRIVAIN PUBLIC

■ Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition le mardi de 14h à 17h, sur RdV.

● AIDE AUX FAMILLES

■ **Association famille en crise** Les 2^e et 4^e jeudis du mois de 9h à 12h et les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h à 17h, sur RdV.

■ **L'APERS** (aide aux victimes) Le 3^e jeudi du mois de 14h à 18h et le 4^e samedi de 9h à 12h, sur RdV.

● JURIDIQUES (UFF)

■ **L'Union des Femmes Françaises** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14.

● RETRAITE

■ **La CRAM du Sud-Est** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités. Pour un RdV téléphoner au 04 42 96 81 06 (le mardi uniquement).

■ **La CICAS** (retraites complémentaires) tient une permanence d'information tous les mercredis (9h-12h, après-midi sur RdV) à la Maison du Peuple.

● CAF

Résidence St-Roch, Avenue de Nice

■ **Administratives**: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et 13h à 16h Tél. 0 821 01 99 13

■ **Sociales**: mardi 9h à 11h30 (permanence tél.) au 04 42 65 43 84, le mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h (permanences sur RdV)

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 65 79 10

■ **Josiane Roche**: mardi et jeudi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ **Josiane Guieu**: lundi et vendredi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ **Anna Cremonesi**: mercredi après-midi sur rendez-vous

■ **Edwige Ginoux**: le service d'aide légale est ouvert au public le jeudi de 13h30 à 16h30.

● LOGEMENT

■ **Laure Grison et Cathy Giorgi**: lundi et vendredi après-midi au service Habitat (22 rue Jules-Ferry) sur RdV, de 14h à 17h.

Tél. 04 42 51 56 87

■ CNL

Permanences Service habitat, 22 Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h à 12h.

Permanences Les logis Notre-Dame, 2 rue du Vieux-pont

Tél. 04 42 58 27 20

Les 2^e, 4^e mercredis de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h.

● CIO

16, rue Jules-Ferry - Tél. 04 42 12 61 86. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Entretiens sur RdV.

● AIDE SECTEUR ASSOCIATIF

Fonction ressources du pays Minier

Tél. 04 42 51 52 99

Étincelle 2000, du lundi au vendredi,

Av. Décoppet Tél. 04 42 58 26 88.

● ENVIRONNEMENT

Ramassage de branches, feuilles, tonte: 04 42 51 79 67

Ramassage des encombrants

(gros électroménager, matelas, meubles...): 0800 420 420

Déchetterie Malespine: 04 42 58 45 79

Info tri sélectif déchets: 04 42 51 79 67

Info charte environnement: 04 42 51 79 50

Permanences annexe de Biver

PERMANENCES DES SERVICES

● **Service Environnement**: le mardi de 8h30 à 10h.

● **CTM (Ateliers Municipaux)**: le mardi de 10h à 12h.

● **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**: le mardi de 14h à 16h tous les 15 jours. Permanences 25 novembre, le 9 et 23 décembre et le 6 janvier 2004.

● **Service Jeunesse**: lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h30, mercredi de 15h à 18h. Pendant les vacances scolaires, activités du lundi au vendredi de 14h à 21h.

● **Police Municipale**: le jeudi de 9h à 11h.

MAIRIE ANNEXE DE BIVER

Tél. 04 42 58 39 74 - Fax 04 42 51 43 92

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Activités retraités

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

● Restaurant Nostre Oustau

Le lundi : cinéma,

le mardi : ateliers divers,

le jeudi : temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),

le vendredi : atelier *Regain* Chaque jour au choix : jeux de société, cinéma...

● Renseignements Marie-

Germaine Amelsi ou Samia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

● Association Aide et

Loisirs 3^{ème} âge

● Sortie mensuelle

● Permanences à Gardanne au

● local de Gardanne vélo, av

● Léo-Lagrange, chaque mer-

● credi et vendredi de 10h à

● 11h30 et à la mairie annexe de

● Biver tous les jeudis de 10h à

● 11h30. Tél. 04 42 58 02 68

● Entraide Solidarité 13

Section Gardanne

● Une permanence est tenue

● tous les mardis de 9h à 11h

● dans le local qui se trouve

● face à la Maison du Peuple,

● av. Léo-Lagrange.

● Tous les mercredis et vendredis

● après-midi, jeux,

● rencontres(...) au local.

● Une sortie à la journée est

● organisée chaque mois.

● Tél. 04 42 58 37 81

● Section Biver

● Place de l'église à Biver, tous

● les mardis et jeudis après-

● midi, jeux, sorties...

● Permanences les jeudis de

● 9h30 à 11h30.

● Tél. 04 42 58 42 36

invitation

**Roger Meï, maire de Gardanne
et le Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs voeux
et vous invitent le samedi 17 janvier
au Gymnase du COSEC à 16h**

**à la présentation du spectacle du cirque Pouce
"Engrenages: Contes et Légendes Acrobatiques"
ainsi qu'à la projection du film
"Regard sur les moments forts de l'année 2003"
La galette des Rois clôturera l'après-midi.**

